

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4810

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'association Rhône développement Initiatives (RDI) pour son programme d'action 2008 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2007-2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevaller, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4810**

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'association Rhône développement Initiatives (RDI) pour son programme d'action 2008 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2007-2009**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], piloté par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise et lancé en 2004 dans le but d'accroître le nombre de créations-reprises d'entreprises sur l'agglomération lyonnaise porte ses fruits : depuis quatre ans, le nombre d'entreprises créées est en croissance constante sur l'agglomération : + 12 % entre 2003 et 2006 (contre + 9,3 % à l'échelle régionale et + 3 % à l'échelle nationale) ce qui a permis à l'agglomération d'être classée première ville française entrepreneuriale à l'échelle européenne (ECER-classement européen des villes entrepreneuriales - 2007).

L'accès au financement reste pour les porteurs de projet un enjeu majeur, gage de pérennité des entreprises créées : seuls 23 % des créateurs d'entreprise ont bénéficié d'un prêt bancaire pour démarrer leur activité, or le taux de pérennité moyen des entreprises à 5 ans passe de 62 % à 71 % dès lors que le créateur bénéficie d'un financement bancaire. Les plates-formes d'initiative locale, en proposant des outils financiers spécifiques (prêts d'honneur, garanties, etc.) jouent un rôle de levier pour permettre aux porteurs de projet d'accéder au crédit bancaire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à Rhône développement initiatives (RDI), membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] et labellisée L_VE en septembre 2007.

La présentation de l'activité de Rhône développement initiatives (RDI)

RDI est une association qui délivre financement et accompagnement aux porteurs de projets de l'agglomération qui n'ont pas accès au crédit bancaire et pour des projets nécessitant une capitalisation comprise entre 15 et 120 k€. Elle attribue notamment des prêts d'honneur destinés à conforter les apports personnels des porteurs de projet et gère un dispositif de garantie sur prêts bancaires.

Son action est complémentaire à celle de l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) qui délivre un service similaire à des publics en insertion et pour des projets nécessitant une capitalisation inférieure à 15 k€.

Le bilan d'actions pour l'année 2007**Le financement des porteurs de projet**

L'objectif de 200 projets financés sera atteint à fin 2007 et 115 prêts d'honneur ont été accordés à la fin de l'année 2007. RDI connaît depuis trois ans une croissance constante du nombre de projets financés : le nombre de premiers accueils est en baisse sensible au profit du traitement de demandes de financement adressées par les membres du réseau [L_VE] sur la base de dossiers de plus en plus professionnalisés, preuve de l'efficacité du dispositif.

L'implication dans le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

RDI participe activement à la démarche de professionnalisation/labellisation RDI ayant été labellisé L_VE en septembre 2007 et contribue à la base de données commune.

RDI est partenaire de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère qui a ouvert le 4 juin 2007.

Les perspectives 2008

Le financement et le suivi des créateurs d'entreprise

Les objectifs sont les suivants :

- 140 prêts d'honneur décaissés et 10 % d'augmentation sur les autres outils financiers mobilisés par RDI,
- renforcement du bénévolat et du parrainage pour assurer le suivi des porteurs de projet,
- réflexion sur le développement de nouveaux outils financiers visant à mieux répondre aux besoins des créateurs.

Dans le cadre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

- contribution à la réflexion sur la professionnalisation du label et à son maintien sur le long terme,
- alimentation de la base de données commune,
- participation au travail de rapprochement avec les prescripteurs sociaux du dispositif (Agence nationale pour l'emploi, Direction départementale du travail, Conseil général, etc.),
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association (semaine du microcrédit notamment).

Afin de poursuivre les actions engagées en 2007 et de pérenniser l'action de RDI au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 75 000 €.

La Communauté urbaine accroîtrait son soutien en 2008 à RDI pour lui permettre de poursuivre son action et traiter l'augmentation des flux liée à l'efficacité du dispositif partenarial [L_VE], à la meilleure orientation des porteurs de projet, avec des dossiers de plus en plus professionnels.

Le budget prévisionnel 2008 pour le suivi et le financement des porteurs de projet

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
achats et services externes	58 884		
charges de personnel	216 241	collectivités locales (Conseil général, Conseil régional)	175 500
		dont Communauté urbaine	75 000
		Etat	23 000
		Chambre de métiers	2 000
		Chambre de commerce de Lyon	3 000
		prestations de services	17 705
		avance remboursable Eden	52 500
		cotisations	1 420
total	275 125	total	275 125

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 75 000 € à Rhône développement initiatives (RDI) pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant n° 1 à la convention de subvention avec RDI, précisant notamment les modalités de versement de la subvention : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception de l'appel de fonds et du certificat de notification du présent avenant à l'association, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 30 novembre 2008.

3° - La dépense correspondante de 75 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 60 000 € et 20 % en 2009, soit 15 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,